

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.01.2023

Révision: 11.01.2023

Numéro de version 75 (remplace la version 74)

### \* RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/ l'entreprise

· **Identificateur de produit**

· **Nom du produit Jowatherm Reaktant 607.40**

· **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Utilisation/application de la substance / de la préparation** Colle

· **Utilisations déconseillées** Réservé aux utilisateurs professionnels.

· **Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité**

Jowat Swiss AG

Schiltwaldstrasse 33

6033 Buchrain (LU)

Tel.: +41 41 4451111

E-Mail: info@jowat.ch

· **Producteur/fournisseur :**

Jowat SE

Ernst-Hilker-Str. 10 - 14; D - 32758 Detmold

Tel. +49 (0)5231 749 0

e-mail: info@jowat.de

www.jowat.de

· **Service établissant la fiche technique:**

Management environnemental

Tel. +49 5231 749 -218 / -211 / -270

e-mail: umweltmanagement@jowat.de

· **Service chargé des renseignements:**

Jowat Swiss AG

Schiltwaldstrasse 33

6033 Buchrain (LU)

Tel.: +41 41 4451111

E-Mail: info@jowat.ch

· **Numéro d'appel d'urgence**

Tox-Zentrum CH - 8032 Zürich

24h-Numéro d'appel d'urgence: 145

D'étranger: 0041 44 251 51 51

Email: info@toxi.ch

Pas urgent: 044 251 66 66

Fax: 044 252 88 33

### \* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· **Classification de la substance ou de la préparation**



danger pour la santé

Resp. Sens. 1 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.



Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

· **Éléments d'étiquetage**

· **Éléments d'étiquetage SGH**

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.01.2023

Révision: 11.01.2023

Numéro de version 75 (remplace la version 74)

### Nom du produit Jowatherm Reaktant 607.40

(suite de la page 1)

#### · Pictogrammes de danger



GHS07 GHS08

#### · Mention d'avertissement Danger

#### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

diisocyanate de méthylènediphényle  
2,4-bis[[[(dodecylsulfanyl)methyl]-

#### · Mentions de danger

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

#### · Conseils de prudence

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un médecin en cas de malaise.

P342+P311 En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

P501 Éliminer le contenu / récipient dans une élimination des déchets approuvée ou dans un recyclage conformément à la réglementation nationale.

#### · Indications complémentaires:

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

À partir du 24 août 2023, une formation adéquate est requise avant toute utilisation industrielle ou professionnelle.

#### · Autres dangers

##### · Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

### \* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### · Préparations

· Description : colle thermofusible

#### · Composants contribuant aux dangers:

CAS: 26447-40-5 EINECS: 247-714-0 numéro d'enregistrement: 01-2119457024-46 01-2119457015-45	diisocyanate de méthylènediphényle Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319; Skin Sens. 1, H317; STOT SE 3, H335, EUH204 Limites de concentration spécifiques: Skin Irrit. 2; H315: C ≥ 5 % Eye Irrit. 2; H319: C ≥ 5 % Resp. Sens. 1; H334: C ≥ 0,1 % STOT SE 3; H335: C ≥ 5 %	1-<5%
CAS: 110675-26-8 ELINCS: 438-600-3 numéro d'enregistrement: 01- 0000018334-73-0000	2,4-bis[[[(dodecylsulfanyl)methyl]- Skin Sens. 1, H317; Aquatic Chronic 3, H412	≥0,1-<0,5%

· SVHC Non applicable.

· Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.01.2023

Révision: 11.01.2023

Numéro de version 75 (remplace la version 74)

Nom du produit Jowatherm Reaktant 607.40

(suite de la page 2)

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### · Description des mesures de premiers secours

##### · Indications générales :

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

##### · après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale de sécurité.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

##### · après contact avec la peau :

Après contact avec le produit fondu, rafraîchir rapidement à l'eau froide

Ne pas enlever le produit solidifié de la peau

Recourir à un traitement médical

##### · après contact avec les yeux : Laver avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes.

##### · après ingestion : Si les troubles persistent, consulter un médecin.

#### · Principaux symptômes et effets, aigus et différés Troubles asthmatiques

#### · Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### · Moyens d'extinction

##### · Moyens d'extinction:

CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les feux importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistante à l'alcool.

##### · Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit.

#### · Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>)

Monoxyde de carbone (CO)

Acide cyanhydrique (HCN)

#### · Conseils aux pompiers

##### · Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un appareil de protection respiratoire.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### · Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un vêtement personnel de protection

#### · Précautions pour la protection de l'environnement Aucune mesure particulière n'est requise.

#### · Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Recueillir par moyen mécanique.

Laisser durcir, recueillir par moyen mécanique.

Assurer une aération suffisante.

#### · Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

### \* RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### · Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Bien dépoussiérer.

Conserver au frais et au sec en contenants bien fermés

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.01.2023

Révision: 11.01.2023

Numéro de version 75 (remplace la version 74)

### Nom du produit Jowatherm Reaktant 607.40

(suite de la page 3)

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

- **Préventions des incendies et des explosions:** Tenir des appareils de protection respiratoire.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
  - **Stockage :**
    - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.
    - **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire
    - **Autres indications sur les conditions de stockage :**
      - Stocker à sec
      - Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
  - **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### · Paramètres de contrôle

#### · Composants représentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

#### 26447-40-5 diisocyanate de méthylènediphényle

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 0,02 mg/m <sup>3</sup> Valeur à long terme: 0,02 mg/m <sup>3</sup> SB;als Gesamt-NCO gemessen
--------------	--

- **Informations relatives à la réglementation**
  - VME (Suisse): Valeurs limites d'exposition aux postes de travail
- **Indications complémentaires :**
  - Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
  - **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.
- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
  - Sans autre indication, voir point 7.
- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
  - **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
    - Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
    - Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
    - Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humides.
    - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
    - Conserver à part les vêtements de protection.
    - Nettoyer le vêtement souillé en aspirant ; ne pas souffler ou brosser
    - Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols
    - Eviter tout contact de la masse fondue avec la peau
    - Au travail, ne pas manger ni boire
  - **Protection respiratoire :**
    - Protection respiratoire si la ventilation est insuffisante (EN 149).
    - A titre provisoire, filtre :
      - Filtre A/B/P2.
      - Filtre P2.
  - **Protection des mains :**
    - Gants calorifuges
    - Gants étanches (EN 374).
    - **Matériau des gants**
      - Gants en cuir
      - Gants en tissu épais
    - **Temps de pénétration du matériau des gants** Aucune exigence particulière.
  - **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection.

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.01.2023

Révision: 11.01.2023

Numéro de version 75 (remplace la version 74)

Nom du produit Jowatherm Reaktant 607.40

(suite de la page 4)

### \* RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### · Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

##### · Indications générales.

· État physique	solide
· Couleur :	selon désignation produit
· Odeur :	caractéristique
· Point de fusion :	70 °C
· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>300 °C
· Inflammabilité	Le produit n'est pas inflammable.
· Point d'éclair :	>220 °C
· Température d'inflammation :	410 °C
· Température de décomposition :	> 250 °C
· pH	Non applicable.
· Viscosité :	
· Viscosité cinématique	Non applicable.
· dynamique :	Non applicable.
· Solubilité	
· l'eau :	insoluble
· Pression de vapeur à 20 °C:	<0,2 hPa < 0,01 hPa
· Densité et/ou densité relative	
· Densité à 20 °C:	1,36 g/cm <sup>3</sup>
· Densité de vapeur:	Non applicable.

#### · Autres informations

· COV - Composé organique volatil	
· Suisse	0,00 %
· Aspect:	
· Forme :	solide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion :	Le produit n'est pas explosif.
· Teneur en solvants :	
· Teneur en substances solides :	100,0 %
· Modification d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.

#### · Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.01.2023

Révision: 11.01.2023

Numéro de version 75 (remplace la version 74)

### Nom du produit Jowatherm Reaktant 607.40

(suite de la page 5)

· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
  - **Décomposition thermique / conditions à éviter :**  
Pas de décomposition en cas de mise en oeuvre correcte.  
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Possibilité de réactions dangereuses**  
En cas de fort réchauffement au - delà du point de décomposition, il y a possibilité de dégagement de vapeurs toxiques  
Réactions au contact de l'eau  
Réactions au contact de l'air humide
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:**  
Gaz nitreux.  
Acide cyanhydrique (ou acide prussique)  
isocyanates  
gaz/vapeurs inflammables  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone  
Danger de formation de produits pyrolysés toxiques  
Oxydes nitriques (NOx)

### \* RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
  - **Toxicité aiguë :** Nocif par inhalation.

#### · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

Inhalatoire	LC50 / 4 h	12 mg/l (rat)
-------------	------------	---------------

#### 26447-40-5 diisocyanate de méthylènediphényle

Oral	LD50 oral	10.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50 dermal	10.000 mg/kg (rabbit)

- **Sensibilisation :**  
Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  
Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.
- **Informations sur les autres dangers**

#### · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### \* RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **Toxicité**

#### · Toxicité aquatique :

#### 26447-40-5 diisocyanate de méthylènediphényle

LC0	>1.000 mg/l (brachydanio rerio)
EC50 / 24 h	>1.000 mg/l (daphnia magna)
EC50 / 3 h	>100 mg/l (pseudomonas putida)

(suite page 7)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.01.2023

Révision: 11.01.2023

Numéro de version 75 (remplace la version 74)

### Nom du produit Jowatherm Reaktant 607.40

(suite de la page 6)

<b>110675-26-8 2,4-bis[[ (dodecylsulfanyl)methyl]-</b>	
LC50 / 96 h	500 mg/l (leuciscus idus)
EC50	>100 mg/l (desmodesmus subspicatus)
IC50 / 48 h	>100 mg/l (boue activée)

- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
  - **PBT:** Non applicable.
  - **vPvB:** Non applicable.
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**  
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **Autres effets néfastes**
  - **Autres indications écologiques :**
    - **Indications générales :**  
Catégorie de pollution des eaux 1 (Classification propre) : peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
  - **Recommandation :**  
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.
  - **Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)**  
08 04 09: Déchets de colles et de mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses  
Classification: ds = les déchets spéciaux  
15 01 04: Emballages métalliques  
15 01 05: Emballages composites
  - **Emballages non nettoyés :**
    - **Recommandation :**  
Les emballages non contaminés peuvent être réutilisés.  
Les emballages non contaminés peuvent faire l'objet d'un recyclage.  
Les emballages contenant des résidus d'adhésifs durcis peuvent être recyclés.  
Les emballages contenant des résidus d'adhésifs durcis peuvent être traités comme des déchets ménagers.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· <b>Numéro ONU ou numéro d'identification</b>	
· <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>	néant
· <b>Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	
· <b>ADR</b>	néant
	néant
· <b>ADN, IMDG, IATA</b>	néant
· <b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	
· <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>	
· <b>Classe</b>	néant
· <b>Groupe d'emballage</b>	
· <b>ADR, IMDG, IATA</b>	néant

(suite page 8)

## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.01.2023

Révision: 11.01.2023

Numéro de version 75 (remplace la version 74)

Nom du produit Jowatherm Reaktant 607.40

(suite de la page 7)

· <b>Dangers pour l'environnement</b>	
· <b>Polluant marin :</b>	Non
· <b>Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Non applicable.
· <b>Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b>	Non applicable.
· <b>Indications complémentaires de transport :</b>	Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.
· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	néant

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité sont à respecter.

· **Directive 2004/42/CE**

· **Prescriptions nationales :**

· **Indications sur les restrictions de travail :**

Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5, SR 822.115 et SR 822.115.2: Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Ordonnance sur la protection de la maternité (SR 822.111.52): Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

· **Ordonnance sur la protection de l'air**

La concentration des émissions d'une des substances (structuré par catégories) ne doit pas dépasser les limites spécifiées dans l'Ordonnance sur la protection de l'air.

Aucun des composants n'est compris.

· **Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques**

Les restrictions et les interdictions auxquelles est soumise l'utilisation de substances, de préparations et d'objets déterminés, ainsi que les dérogations qui s'y rapportent, sont réglementées dans les annexes:

Aucun des composants n'est compris.

· **VOCV (CH) 0,00 %**

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Les précautions standards de l'industrie concernant protection de la santé et de la sécurité pendant l'utilisation sont à observer. Il faut examiner les recommandations sous l'aspect de l'utilisation du produit; elles sont à suivre en cas de nécessité.

· **Phrases importantes**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

(suite page 9)



## Fiche de données de sécurité selon OChim 2015 – RS 813.11

Date d'impression : 11.01.2023

Révision: 11.01.2023

Numéro de version 75 (remplace la version 74)

### Nom du produit Jowatherm Reaktant 607.40

(suite de la page 8)

- H332 Nocif par inhalation.
- H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
- H335 Peut irriter les voies respiratoires.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- EUH204 Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

#### · **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

SVHC: Substances of Very High Concern

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

Resp. Sens. 1: Sensibilisation respiratoire – Catégorie 1

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

#### · **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**